

Saint-Nazaire : LDH, Licra et association musulmane ont intenté un procès politique contre moi

écrit par Jean-Claude Blanchard | 14 décembre 2017

Mon procès politique

Pour en revenir au procès politique qui m'est intenté au nom de l'association musulmane de Saint-Nazaire, auquel s'est joint longtemps après le MRAP et la LDH, ces deux inénarrables associations subventionnées avec les impôts des Français

Que me reproche-t-on ?

D'avoir par erreur affirmé dans un communiqué qu'un sacrifice, un égorgement avait eu lieu dans une salle municipale de Saint-Nazaire.

Rapidement des témoignages m'avaient convaincu de mon erreur. Donc je prends la parole publiquement au conseil municipal pour reconnaître mon erreur de communication, dans le même temps j'envoie une lettre d'excuse à la communauté musulmane et à toute la presse reconnaissant que l'égorgement à vif d'animaux sans étourdissement préalable au cours de la fête du sacrifice l'Aïd n'avait pas eu lieu dans cette salle mais ailleurs...

Le ministère public convaincu de ma bonne fois ne me poursuit pas... mais l'association musulmane maintient sa plainte, rejointe au cours des mois par la LDH et depuis par le MRAP, ces deux associations qui, manquant d'adhérents, sont toujours à la recherche de subsides pour leurs petits commerces.

Ils veulent donc me condamner pour une erreur, me faire venir la corde au cou faire mon mea culpa ou pourquoi pas comme il se pratique dans les pays soumis à la charia, une lapidation

en place publique.

Mais d'après ces gens-là, il y aurait erreur et erreur

« La Mosquée dea été fermé, ce lieu de HAINE a été fermé, et l'imam est dans une procédure judiciaire. Donc nous devons lutter contre ces prêcheurs ces partisans de la Haine qui induisent la radicalisation » fermé les guillemets

De qui est donc cette attaque en règle contre l'imam et la mosquée ? Non, non, rassurez-vous, elle n'est pas de moi...mais du plus haut personnage de l'Etat à l'époque je nomme M. François Hollande président de la République en avril 2016 au cours de l'émission *«Dialogue citoyen sur France 2*, il parlait de l'imam et de la mosquée de Brest.

Première erreur ou mensonge de M. Hollande : La mosquée n'a JAMAIS été fermée.

Deuxième erreur ou mensonge de M. Hollande d'après le CCIB (le centre culturel islamiste de Brest) qui précise par ailleurs que l'imam *« n'est dans aucune procédure judiciaire et par conséquent l'imam de Brest n'est ni partisan de la haine, ni un agent de la radicalisation »*...

D'après mes informations M. Hollande ne s'est jamais excusé de ses erreurs contrairement à moi. Pas de lettre d'excuses à la communauté musulmane, pas de lettre d'excuses à l'imam de Brest.

Mais pas de plainte non plus de la communauté musulmane de Brest, pas de plainte de la ligue des droits de l'homme, pas de plainte du MRAP.

Donc il y aurait des erreurs tolérables, dont celles de M. Hollande Président de la République qui a tous les services de l'Etat à sa disposition et qui pourtant fait erreur se trompe ou ment au choix, et des erreurs intolérables quand elles proviennent d'un militant de base comme moi.

C'est donc bien un procès politique que l'on me fait, faire taire les patriotes, instituer un délit de blasphèmes contre toute critique de l'islam semble le but final recherché

Jean Claude Blanchard

Conseiller municipal d'opposition à Saint-Nazaire

Conseiller régional FN des Pays de la Loire